



MUNICIPALITÉ  
DE LAC-BEAUPORT

## Avis public

### DÉROGATION MINEURE

Est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du conseil le 3 juillet 2018, à 19 h à la salle Philippe Laroche du centre communautaire, située au 46, chemin du Village à Lac-Beauport.

*AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :*

**Demande :** Accepter l'aménagement d'un logement d'appoint, uniquement au rez-de-chaussée de la résidence unifamiliale isolée.

**Terrain ciblé :** 2 chemin du Grand-Bois, lot numéro : 4 981 376

**Règlement concerné :** Zonage numéro 09-207

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil lors de cette séance relativement à cette demande.

DONNÉ À LAC-BEAUPORT, ce 1<sup>er</sup> jour du mois de juin 2018.

Richard Labrecque  
Directeur général et secrétaire-trésorier